



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Travail et affaires sociales : personnel

Question écrite n° 46505

Texte de la question

M. Pierre Gascher appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur l'application du décret no 92-1432 du 30 décembre 1992 relatif au statut des pharmaciens inspecteurs. Il lui demande ses intentions en faveur de l'application de ce texte dont les dispositions ne semblent pas respectées à ce jour.

Texte de la réponse

Il est exact que le pyramidage budgétaire des emplois de pharmaciens-inspecteurs de santé publique n'est pas conforme au pyramidage prévu par décret no 92-1432 du 30 décembre 1992 relatif au statut des pharmaciens-inspecteurs de santé publique. Cette situation de non-concordance entre un pyramidage statutaire et un pyramidage budgétaire n'est pas exceptionnelle. Elle se rencontre dans de nombreux corps. Elle tient au fait qu'aucun poste ne peut être créé sans autorisation d'une loi de finances qui a une valeur supérieure au décret. Il faut toutefois observer qu'en dépit des difficultés budgétaires la loi de finances pour 1997 a prévu la transformation de quatre emplois du grade de base en deux emplois de pharmacien-inspecteur en chef et deux emplois de pharmacien général. Ces transformations ont permis un rapprochement du pyramidage statutaire et du pyramidage budgétaire et débloquent, en partie, la gestion des avancements pour l'exercice 1997. Dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances pour 1998, de nouvelles demandes de révision du pyramidage budgétaire seront formulées, de façon à assurer la gestion des promotions dans de bonnes conditions.

Données clés

Auteur : [M. Gascher Pierre](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46505

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 décembre 1996, page 6713

Réponse publiée le : 10 mars 1997, page 1250